

Interpellation — Situation du vignoble communal

Monsieur le Président, Mesdames Messieurs les Conseillers,

En ce début d'année 2026, la viticulture traverse une crise préoccupante. La consommation de vin en Suisse recule nettement, mettant sous pression l'ensemble de la filière.

Si l'on peut espérer des mesures au niveau fédéral, notamment en matière de régulation des importations (plus de 2 bouteilles sur 3 consommées sont importées), le vignoble suisse doit également envisager des actions urgentes afin d'adapter sa production à la demande. Parmi celles-ci figure l'arrachage ciblé de certaines parcelles viticoles.

Par la présente interpellation, il s'agit de connaître les intentions et projets de la Municipalité concernant le vignoble communal, en particulier les parcelles dont la commune est propriétaire.

Arrachage et réaffectation de parcelles communales

La Commune d'Aigle envisage-t-elle l'arrachage de certaines parcelles de vigne lui appartenant, en vue d'une réaffectation à d'autres usages ?

À titre d'exemples :

- la parcelle jouxtant le site de Mon Séjour, qui pourrait être intégrée et aménagée en extension du parc existant, avec une thématique liée à la vigne ;
- la parcelle située derrière le collège de la Grande-Eau, qui pourrait être transformée en espace extérieur à disposition des écoles ;
- la parcelle du chemin des Noyers, qui pourrait permettre la création d'un large accès public à la Grande-Eau ;
- d'autres parcelles viticoles dont l'emplacement justifierait une reconsidération de leur affectation.

Aigle, le 4 mars 2026

Pour le groupe PLR,
Marc Taverney

